



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2001  
Français  
Original: anglais/français

---

## Cinquante-sixième session

Point 16 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

## Élections des membres de la Commission du droit international

### Note du Secrétaire général

#### Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
Notice biographiques des candidats** .....	2
Akuyev, Nikolai (Kazakhstan) .....	2
Al-Baharna, Hasain M. (Bahreïn).....	4
Kemicha, Fathi (Tunisie) .....	8

---

\* A/56/150.

\*\* Voir document A/56/117/Add.1 pour les dates des communications par lesquelles ont été soumises les candidatures de MM. Akuyev, Al-Baharna et Kemicha.



## Notices biographiques des candidats

### Nikolai Akuyev (Kazakhstan)

[Original : anglais]

Nikolai Akuyev est né en 1941 dans la région de Kourgan, en Fédération de Russie; il est de nationalité kazakhe. Il a obtenu une médaille d'or à la fin de ses études secondaires et il a reçu un diplôme (avec mention) de la faculté de droit de l'Université d'État M. V. Lomonosov de Moscou. Il s'est mérité une bourse Lénine, il a reçu le titre de candidat en sciences juridiques, et il est professeur dans ce domaine.

M. Akuyev a été chargé de cours à l'École de la milice (police civile) d'Almaty (1963-1967) et il a été assistant de recherche, chercheur et chercheur principal, puis Secrétaire scientifique et chef de section à l'Institut de philosophie et du droit de l'Académie nationale des sciences (1967-1990). Il a été élu à deux reprises député au Parlement de la République du Kazakhstan, où il a été Président du Comité des questions de législation, de légalité, de droit et d'ordre et membre du Présidium (1990-1995). En 1995 et en 1996, il a été chef de section dans l'administration du Président de la République. Depuis février 1996, il est membre du Conseil constitutionnel du Kazakhstan, tout en travaillant à mi-temps dans le secteur des études supérieures comme doyen de la faculté de droit de l'Université Turan. À ce titre, il a formé un grand nombre d'avocats travaillant dans le système judiciaire et pour les organes de l'État.

Il est l'auteur de quatre volumes et de 37 articles scientifiques. Ses publications sont consacrées aux problèmes de droit constitutionnel et de démocratie, aux formes juridiques d'organisation et de fonctionnement des organes de l'État, et aux rapports entre les législations nationales et le droit international. Il a notamment étudié à fond les questions de contenu et de forme de la Constitution, et la consolidation des objectifs démocratiques qu'elle renferme, les droits de l'homme et les libertés fondamentales et l'amélioration de la législation par l'application des normes de droit international.

M. Akuyev participe activement au processus législatif de son pays. De 1990 à 1995, il a été membre de la Commission constitutionnelle, responsable du Groupe de travail sur l'élaboration de diverses lois de la République du Kazakhstan portant sur la présidence, les élections, la Cour constitutionnelle et la procédure législative, le Code civil, et d'autres; il a participé à l'élaboration du Programme national de réforme législative destiné à assurer la transition du totalitarisme à l'économie de marché et la démocratie.

Il a donné des conférences à des sessions de l'Association internationale de sciences politiques qui ont eu lieu en France et en Argentine, ainsi qu'à des conférences scientifiques internationales en Inde, en Italie, en Hongrie, en Pologne et au Pakistan (1995-2000). Il a donné des conférences et participé à des discussions lors de rencontres de la communauté juridique au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en Belgique et aux Pays-Bas. Depuis 1989, il est membre du Comité de rédaction du périodique *Moscow Journal of International Law*.

À titre de membre de la délégation du Kazakhstan, M. Akuyev a participé à l'élaboration de documents et d'accords sur le partage des biens entre les ex-

républiques de l'Union soviétique, sur leurs relations futures dans les domaines juridique, économique et militaire, et sur la création de la Communauté d'États indépendants (CEI). En 1994 et 1995, il a été chef de la délégation habilitée du Kazakhstan aux sessions de l'Assemblée interparlementaire de la CEI. Il a aussi été membre de délégations parlementaires et gouvernementales habilitées qui se sont rendues aux États-Unis d'Amérique, en Chine et en Fédération de Russie, et il a participé à divers sommets de chefs d'État de la CEI. Il a été Coprésident de la Commission bilatérale sur les relations et la coopération entre le Parlement du Kazakhstan et le Parlement du Bélarus. Il est en ce moment représentant habilité du Conseil constitutionnel de la République du Kazakhstan sur l'établissement de relations de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) et il prend une part active à ses travaux.

Pour la contribution qu'il a apportée à son pays, à la vie politique et aux affaires publiques, Me Akuyev a reçu le titre de « Lauréat ouvrier du Kazakhstan ». Il a reçu à titre honorifique divers diplômes, décorations et médailles pour le travail qu'il a accompli.

## **Husain M. Al-Baharna (Bahreïn)**

[Original : anglais]

### **Études et qualifications professionnelles**

Bachelier en droit, Université de Bagdad.

Maîtrise en droit, Université de Londres.

Certificat de l'Académie de droit international de La Haye (1960).

Doctorat de droit international public, Université de Cambridge (Royaume-Uni) (1961).

Inscrit au barreau, Lincoln's Inn, Londres (1985).

Inscrit au barreau de Bahreïn.

### **Carrière juridique et administrative**

Conseiller juridique au Ministère des affaires étrangères de l'État du Koweït, 1962-1964.

Conseiller juridique et analyste des questions relatives au golfe Arabique pour l'Arabian-American Oil Company, Arabie saoudite, 1965-1968.

Conseiller juridique au Ministère des affaires étrangères de l'État de Bahreïn, 1969-1970.

Président de la Commission juridique du Conseil d'État de Bahreïn, 1970-1971.

Conseiller juridique de l'État de Bahreïn et membre du Conseil d'État de Bahreïn, 1970-1971.

Agent et conseil de l'État de Bahreïn dans l'*Affaire de la délimitation maritime et questions territoriales entre Qatar et Bahreïn (Qatar c. Bahreïn)* devant la Cour internationale de Justice, 1991-1995.

Ministre d'État chargé des questions juridiques, État de Bahreïn, 1972-1995.

Membre de la Commission du droit international de l'ONU, depuis 1987. Rapporteur de la quarante-troisième session, 1991.

Membre du Conseil international pour l'arbitrage commercial depuis 1993.

Conseiller juridique de l'État de Bahreïn en matière de droit international.

### **Participation aux affaires publiques et à la vie universitaire**

Membre du Comité de rédaction de l'*Arab Law Quarterly*, publié par la Society of Arab Comparative and International Law, Londres.

Membre du Comité consultatif d'experts du Congrès euro-arabe d'arbitrage, Paris.

Membre honoraire du Forum euro-arabe d'arbitrage et de droit commercial, Paris.

Membre du Conseil du Center for Islamic and Middle East Law (School of Oriental and African Studies), Université de Londres, 1990.

Membre du Comité consultatif du *Journal of the Gulf and Arabian Peninsular Studies*, publié par l'Université de Koweït.

Membre du Comité consultatif de l'*Arab Journal for Information*, publié par le Gulf International Documentation Centre.

Membre du Comité d'experts pour la lutte contre la criminalité internationale et transfrontière et pour la création d'un tribunal pénal international, organisé par l'Institut supérieur international des sciences criminelles (ISISC), qui s'est réuni à Syracuse (Italie) du 24 au 28 juin 1990 et a adopté un projet de statut pour un tribunal pénal international.

Vice-Président chargé de l'arbitrage international à la Cour arabe d'arbitrage créée par l'Association arabe de l'arbitrage international, Paris, depuis 1991.

Membre de la Cour euro-arabe pour le règlement des différends commerciaux découlant de la guerre du Golfe, Paris.

Membre du Conseil du Centra bahreïnite pour l'arbitrage commercial international.

Membre du Comité d'experts juristes du Centre d'arbitrage commercial des pays du Conseil de coopération du Golfe, Bahreïn.

Membre du Groupe arabe de la Cour internationale d'arbitrage, Paris.

Membre du Conseil du Comité national bahreïnite de la Chambre de commerce internationale, Paris.

Membre du barreau de Bahreïn.

### **Activités professionnelles et expérience juridique**

#### **Participation à des conférences intergouvernementales**

Conseiller juridique et membre de la délégation du Gouvernement de Bahreïn aux négociations relatives au règlement du différend entre ce pays et la République islamique d'Iran, 1969-1970.

Membre du Comité de rédaction créé par les dirigeants des pays du Golfe aux fins de l'élaboration de la Constitution de la Fédération des États arabes du Golfe, 1969-1971.

Conseiller juridique et membre de la délégation du Gouvernement de Bahreïn à la Conférence des dirigeants des pays du Golfe sur le projet de fédération des États arabes du Golfe, 1969-1971.

Membre et conseiller juridique de la délégation de Bahreïn au Sommet des chefs d'État de pays arabes, Le Caire, 1977.

Membre et conseiller juridique de la délégation de Bahreïn au Sommet des chefs d'État de pays arabes, Rabat, 1987.

Membre et conseiller juridique de la délégation de Bahreïn au Sommet des chefs d'État des pays membres du Conseil de coopération du Golfe, Riyad, 1989.

Membre de la délégation bahreïnite à la sixième Conférence au sommet de l'Organisation des États islamiques, Dakar, les 9 et 10 décembre 1991.

Membre de la délégation bahreïnite à la dixième Conférence au sommet des chefs d'État du Conseil de coopération du Golfe, Koweït, 23-25 décembre 1991.

Membre de la délégation bahreïnite à la dixième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés, Jakarta, 1er-6 septembre 1992.

**Participation aux sessions de l'Assemblée générale  
et à des conférences juridiques de l'ONU**

Membre et conseiller juridique de la délégation bahreïnite aux sessions de l'Assemblée générale en 1970, 1971 et de 1986 à 2000.

Représentant du Gouvernement bahreïnite à la Sixième Commission (questions juridiques) de l'Assemblée générale, depuis 1986.

Chef de la délégation bahreïnite à la troisième Conférence sur le droit de la mer, aux sessions de 1978 à 1982.

Chef de la délégation bahreïnite à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, de 1983 à 1994.

Chef de la délégation bahreïnite à la réunion spéciale que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a consacrée à la situation du peuple palestinien, tenue à Genève les 25 et 26 mai 1990.

*Missions spéciales*

Envoyé extraordinaire de la Ligue des États arabes auprès des pays d'Amérique du Nord et auprès du Japon, chargé d'expliquer aux gouvernements et aux peuples de ces pays la position des pays arabes sur la question de Palestine et la crise pétrolière au Moyen-Orient, 15-31 décembre 1974.

Représentant de Bahreïn à plusieurs conférences intergouvernementales.

**Participation à des séminaires internationaux**

Présentation de son document « Treaty-Making Power of Protected States » au Séminaire sur le droit des traités, organisé en août 1960 par le Centre de recherche de l'Académie de droit international de La Haye.

Présentation de son document « Legal Framework for Foreign Business and Investment in Bahrain, Qatar and the United Arab Emirates » au séminaire intitulé « Legal Environment for Business in Arabian States », tenu à New York le 30 mai 1973.

Présentation de son document « Legal Framework for Development of Natural and Living Resources in the Arabian Gulf » au Séminaire sur l'importance de la péninsule arabe dans les domaines historique, politique, juridique et économique, organisé sous les auspices du Centre de documentation et de recherche du Ministère des affaires étrangères des Émirats arabes unis, 20-25 novembre 1979.

Présentation de son document « The Importance of Cooperation among Gulf States in the Political, Legal and Economic Fields » au séminaire sur la portée des transformations économiques et sociales dans les États arabes du Golfe, organisé sous les auspices de l'Université de Bagdad, 25-27 février 1980.

Participation au Séminaire sur les droits de l'homme dans l'Islam, organisé au Koweït, en décembre 1980, par la Commission internationale des juristes.

Présentation de ses documents intitulés « New International Economic Order » et « Exclusive Economic Zone » à la Conférence biennale de l'Association du droit international à Paris, août 1984.

Participation au Séminaire sur l'unification du droit privé dans les pays du golfe Arabique, patronné par l'Université de Koweït, 21-25 février 1987.

Présentation à ce séminaire d'un document intitulé « Effects of the Agreement of Economic Unity of the Gulf Cooperation Council on Private Law Legislations in Member States ».

Présidence de la session consacrée aux règles d'arbitrage du deuxième Congrès euro-arabe d'arbitrage tenu à Bahreïn, 26-28 octobre 1987.

Présidence de la deuxième Conférence de l'Association internationale du barreau (section arabe), Bahreïn, 5-8 mars 1989.

Présentation à cette conférence d'un document intitulé « Enforcement of Foreign Judgments in the Arab Gulf States ».

Présidence de la session consacrée à l'arbitrage dans le monde arabe du troisième Congrès euro-arabe d'arbitrage, Amman, 23-25 octobre 1989.

Participation à la réunion « Experts Meeting on Arbitrators » consacrée au rôle du droit comparé dans l'arbitrage international, tenue par la Chambre d'arbitrage national et international de Milan, Milan, 5-6 février 1990.

Présentation de son document intitulé « The International Law Commission in Perspective: Legal and Historical Developments » au Séminaire de droit international organisé par l'Office des Nations Unies à Genève au cours de la quarante-deuxième session de la Commission du droit international, Palais des Nations, Genève, mai-juillet 1990.

Présentation de son document intitulé « Codification and Development of International Law in the Perspective of Developing Countries » au Colloque sur les pays en développement et le droit international, organisé à Beijing par le Ministère des affaires étrangères de Chine, 24-26 août 1992.

Participation à la Conférence sur l'arbitrage organisée au Caire et à Alexandrie par le Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international et l'Association arabe de l'arbitrage international, Paris, 11-15 octobre 1992.

Conférence intitulée « The Legal Analysis of the Basic Regulations and the Economic Unity Agreement of the Council of the Arab States of the Gulf », prononcée à l'Université Sultan Qaboos, Oman, 13 décembre 1992.

Conférence intitulée « The International Community within the Framework of the Machinery of the United Nations and its Specialized Agencies », prononcée à la Société bahreïnite pour la santé maternelle et infantile, 16 janvier 1993.

Discours liminaire intitulé « International Commercial Arbitration in a Changing World », prononcé à la Conférence du Conseil international pour l'arbitrage commercial organisée à Bahreïn, 14-16 février 1993.

## **Fathi Kemicha (Tunisie)**

[Original : anglais/français]

Né à Kairouan (Tunisie) le 14 février 1952.

### **Études**

Docteur en droit, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), 1984.

Diplôme (relations internationales), Institut d'études politiques de Paris, 1977.

Professeur invité à la faculté de droit de l'Université Yale, 1996.

### **Expérience juridique internationale et participation à des associations**

Avocat;

Membre du barreau de Paris;

Membre du barreau de Tunisie.

Associé principal, Kemicha et associés, Tunis.

Membre de tribunaux arbitraux de la Cour d'arbitrage international de Londres.

Vice-Président du Conseil panafricain de la Cour d'arbitrage international de Londres.

Vice-Président du Forum régional arabe de l'Association internationale du barreau.

Ex-Secrétaire général du Système d'arbitrage de la Chambre de commerce euro-arabe, Paris.

Fondateur et Secrétaire général du Forum euro-arabe pour l'arbitrage et le droit commercial, Paris.

Conseil de l'État du Pakistan dans l'affaire de l'incident aérien du 10 août 1999 (*Pakistan c. Inde*), devant la Cour internationale de Justice; procédure orale, 3-6 avril 2000; jugement, 21 juin 2000.

Conseil de l'État de Bahreïn dans l'affaire de la délimitation maritime et des questions territoriales entre Qatar et Bahreïn (*Qatar c. Bahreïn*), devant la Cour internationale de Justice; procédure orale, 29 mai-29 juin 2000; jugement, 16 mars 2001.

Expert retenu, avec Coudert Brothers de Washington, par la Banque mondiale et Mitsubishi Research Institute, pour réaliser la section juridique d'une étude intitulée « The Study and Evaluation of the Negotiations for the Privatization of Infrastructure in Tunisia: The Case of Rades II IPP – 2000-2001 ».

Membre de la Commission d'arbitrage international, Chambre internationale de commerce.

Membre du Groupe arabe d'arbitrage, Cour d'arbitrage international, Chambre internationale de commerce.

Ex-membre du Groupe de travail sur l'arbitrage, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Vienne.

Membre du Conseil du Centre of Islamic and Middle Eastern Law (School of Oriental and African Studies, Université de Londres).

Membre du Comité d'experts internationaux du Centre d'arbitrage commercial national et international de Québec (Canada).

Membre de l'Institut d'arbitrage international, Paris.

Membre de la Société américaine de droit international.

Membre de l'Association internationale du barreau.

Membre de la Section française de l'Association internationale du barreau.

Membre de l'Union internationale des avocats (UIA).

Membre du Comité français de l'arbitrage.

### **Connaissances linguistiques**

Arabe, français et anglais.

### **Publications et conférences en droit international et en droit de l'arbitrage**

*Euro-Arab Arbitration : Proceedings of the First Euro-Arab Arbitration Congress, Tunisia, 1985* (Lloyd's of London Press), 382 p.

*Euro-Arab Arbitration II: Proceedings of the Second Euro-Arab Arbitration Congress, Bahreïn, 1987* (Graham and Trotman, Londres), 227 p.

*Euro-Arab Arbitration III: Proceedings of the Third Euro-Arab Arbitration Congress, Jordan, 1989* (Graham and Trotman, Londres), 265 p.

« Les opérateurs économiques face à l'arbitrage », allocution prononcée lors du déjeuner débat organisé par la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie à Tunis le 30 avril 1991.

« Perception de l'arbitrage au Mashrek et dans les pays du Golfe », communication à l'occasion du séminaire organisé par la Chambre de commerce internationale à Marrakech le 12 mai 1992.

« Règlement des différends relatifs aux investissements », communication à la « Third Arab Regional Conference » organisée par l'Association internationale du barreau, Casablanca, 24 au 26 mai 1993.

« La négociation et la rédaction des clauses d'arbitrage dans les contrats internationaux », séminaire organisé par le Centre d'études juridiques et judiciaires, Ministère de la justice, Tunis 9 et 10 décembre 1994.

« Future Perspectives on International Commercial Arbitration in the Arab Countries », rapport final présenté à la conférence organisée par le Conseil international d'arbitrage commercial à Bahreïn, 14 au 16 février 1993, publié dans *International Arbitration in a Changing World* (ICCA Series No 6, Kluwer, 1994), p. 221 à 238.

« Perspectives de développement de l'arbitrage commercial international dans les pays arabes », *Cahiers juridiques et fiscaux de l'exportation* (Centre français du commerce extérieur) No 1 (1994) : 43-64.

« La constitution du tribunal arbitral », séminaire « Arbitrage commercial international », organisé par l'Ordre des avocats, Chambre de commerce internationale, Tunis, le 18 avril 1995.

« La pratique des contrats internationaux dans les pays de droit musulman », séminaire « La négociation, la rédaction et l'exécution des contrats internationaux, PIDA XXI, Institut du droit et des pratiques des affaires internationales (CCI), Paris, 4 au 8 septembre 1995.

« L'investissement étranger en Tunisie », communication au Point juridique : Tunisie, « Les nouvelles conditions juridiques et fiscales de l'implantation », conférence organisée par le Centre français du commerce extérieur, 2 octobre 1995.

« Le traitement, la protection et la garantie des investissements étrangers en Tunisie », *Cahiers juridiques et fiscaux de l'exportation No 6* (1995) : 1249-1260.

« Tunisie : Le règlement des différends », *Cahiers juridiques et fiscaux de l'exportation No 6* (1995) : 1261-1270.

« The Approach to Mediation in the Arab World », communication présentée à la conférence sur la médiation, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Genève, 29 mars 1996.

« Tunisie : L'émergence d'une place d'arbitrage international », *Gazette du Palais, Numéro spécial No 83*, 24 mars 1998, à l'occasion du centenaire du barreau de Tunisie.

« Les défis de la mondialisation de l'arbitrage international du point de vue d'un pays arabe : La Tunisie ». Communication à la conférence organisée par la London Court of International Arbitration, Tunis, 23 mars 1999.

« L'arbitrage commercial international : mythes et réalités », série de cours de pratique du droit du développement à l'Institut international de droit du développement, Rome, 6 et 7 octobre 1998.

« Mutations économiques et nouvelles places d'arbitrage dans le monde arabe », communication au colloque international organisé par le Centre d'arbitrage de Tunis, Tunis, 27 avril 1999.

« The Emergence of New Arbitration Centres in the Arab World », dans *Law of International and Dispute Resolution in the 21<sup>st</sup> Century: Liber Amicorum in Honour of Prof. Dr. Karl-Heinz Böckstiegel* (Carl Heymanns Verlag KG), juin 2001.

« Arbitration in the Arab World in the 21st Century », dans *Arab Commercial Law: Into the Future*, sous la direction de Howard Stovall et de l'American Bar Association, à paraître en 2001.